

27 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 27 septembre 2002.](#)

Diplomatie préventive

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour dégager, sur le budget 2002 des Affaires étrangères des crédits pour un montant total de 49 634,95 euros pour des «Initiatives et interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, aide aux populations victimes de conflits, respect des droits de l'Homme et renforcement de l'Etat de droit ».

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour dégager, sur le budget 2002 des Affaires étrangères des crédits pour un montant total de 49 634,95 euros pour des «Initiatives et interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, aide aux populations victimes de conflits, respect des droits de l'Homme et renforcement de l'Etat de droit ».

Ce budget sera, plus précisément, consacré au renforcement de l'Etat de droit au Népal. La Belgique enverra à Katmandou une mission d'observation, composée de deux diplomates, d'un représentant du Ministre de la Défense et d'un représentant du Ministre de l'Intérieur pour une durée d'un mois, avec l'accord des autorités népalaises. Cette mission aura pour but d'étudier certains aspects de l'évolution politique du pays, qui, depuis des mois, manifeste sa volonté de renforcer ses mécanismes et structures démocratiques, dans des circonstances très difficiles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe